

MAITRE D'OUVRAGE

Centre Hospitalier de Valenciennes Pôle Services Département Patrimoine
Avenue Désandrouin BP 479
59300 VALENCIENNES
Tel : 03 27 14 33 27

AFFAIRE :

Aménagement de plateaux de bureau et salles du bâtiment Désandrouin pour le Centre Hospitalier

61 Avenue Desandrouin
59300 VALENCIENNES



DEVIS DESCRIPTIF DCE

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

MAITRE D'OEUVRE



ECONOMISTE
N.J.C. ECONOMIE
213, Parc de la Pépinière
62223 SAINTE CATHERINE
Tel : 03 21 58 47 66
Email : contact@njceconomie.com

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

Sommaire

A DEMOLITIONS	5
1 Travaux préparatoires	5
1-1 Curage des locaux (mobilier)	5
2 Démolition de gros murs et porteurs	5
2-1 Arase de mur	5
2/1 La déconstruction des bâtiments sera étudiée de manière mécanique et manuelle	5
2/1/1 Démolition mécanique et manuelle	5
2/1/1-1 Ensemble de toute nature	5
3 Démolition de sols	6
3-1 Démolition socle béton	6
3-2 Démolition socle béton et dépose armoire	6
3/1 Sols en dur	6
3/1-1 Démolition de carrelage existant sur chape, compris évacuation à la décharge	6
3/1-2 Dépose de plinthe	6
3/1-3 Démolition faïences, compris évacuation à la décharge.	6
3/2 Dépose de sols souples	7
3/2-1 Dépose de sol souple	7
4 Démolition de cloisons et doublages	7
4/1 Dépose de Cloisons de toutes natures	7
4/1-1 Démolition de cloisons	7
4/2 Dépose de menuiseries intérieures	7
4/2-1 Dépose de blocs portes et évacuation	7
4/3 Dépose de doublage	7
4/3-1 Dépose de doublage	7
5 Démolition de plafonds	8
5/1 Plafonds non démontable	8
5/1-1 Dépose de plafond existant sans récupération, évacuation plâtre, ossatures, laine de verre, etc...	8
5/2 Démolition de plafonds suspendus	8
5/2-1 Dépose de faux-plafond existant sans récupération, évacuation des dalles, ossatures, laine de verre, etc...	8
6 Découpes et démolitions divers	8
6/1 Découpes parfaites d'ouvrages	8
6/1-1 Carottage de plancher BA	8
6/1-2 Carottage de façade	8
7 Evacuation des gravois	9
7/1 Bennes	9
7/1-1 Bennes à gravats	9
7/2 Enlèvement des gravois	10
7/2/1 Transport par véhicules	11
7/2/1-1 Chargement et transport des gravois	11
7/2/2 Déchargement :	11
7/2/2-1 Enlèvement des gravois	11
B PLATRERIE	11
8 Spécifications Techniques	11
8-1 Spécifications techniques générales	11
9 Travaux de Plâtrerie	12
9/1 Plafonds en plaques de plâtre coupe-feu	12
9/1-1 Plafonds coupe-feu de 1 h	13

**DESCRIPTION DES OUVRAGES**

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

CENTRE HOSPITALIER
DE VALENCIENNES**Sommaire**

9/1-2 Isolant laine de roche 210 mm	13
9/2 Travaux de doublage	13
9/2/1 Doublage Vissé	14
9/2/1-1 Doublage sur ossature	14
9/2/1-2 Incidence Isolant en laine de roche	14
9/2/1-3 Incidence parement H1 doublage	15
9/2/1-4 Renforts dans doublage	15
9/3 Travaux de Cloisons	15
9/3/1 Cloison sur ossature métal	15
9/3/1-1 Cloison en plaque de plâtre 72/48mm (EI 30)	15
9/3/1-2 Bouchement en cloison en plaque de plâtre 72/48mm	16
9/3/1-3 Cloison en plaque de plâtre 98/48mm (EI 60)	16
9/3/1-4 Incidence Plaque BA 25 mm acoustique	17
9/3/1-5 Renforts dans cloisons	17
9/4 Travaux divers	17
9/4-1 Encoffrement CF 1h	17
9/5 Conduit divers	18
9/5-1 Conduit de gaines horizontaux	18
9/5-2 Conduit de gaines verticaux CF 1h	18
9/5-3 Gainés verticaux CF 1h	19
9/6 Déchets	19
9/6-1 Bennes à gravats	19
C PLAFOND SUSPENDUS	20
10 Spécifications Techniques	20
10-1 Spécifications techniques générales	20
11 Plafonds suspendus	21
11/1 Plafonds minéraux	21
11/1/1 Ossature apparente	21
11/1/1-1 Dalles de plafond à bords droit	21
11/1/1-2 Dalle de plafond moyenne hydrométrie avec ambiance non agressive	21
11/1/1-3 Dalles de plafond noir	22
11/1/1-4 Renforts en plafond	23
11/2 Acoustique	23
11/2-1 Ilots carré	23
D MENUISERIES INTERIEURES	24
12 Spécifications Techniques	24
12/1 Spécifications Techniques Générales	24
12/1-1 Spécifications techniques générales	24
12/1-2 Documents de référence en menuiseries bois	25
12/1-3 Documents de référence en vitrerie	25
12/1-4 Protection des ouvrages	25
12/1-5 Conditions de poses des ouvrages	26
12/1-6 Mesures à prendre avant pose	26
12/1-7 Jeux à donner aux menuiseries	26
12/1-8 Ferrage des menuiseries	26
12/1-9 Qualité et traitement des bois	27
13 Blocs Portes intérieures	27
13/1 Porte pleine huisseries bois	27
13/1-1 Blocs portes intérieures 93 x 204 cm EI30	28
13/1-2 Blocs portes 93 x 204 cm EI30 Ra 39 dB	28
13/1-3 Blocs portes (93 + 53) x 204 cm EI30	28
13/1-4 Blocs portes (93+53) x 204 cm EI30 Ra 39 dB	29
13/1-5 Blocs portes (93 + 93) x 204 cm EI30	29

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

Sommaire

13/2 Porte vitrée huisseries bois	29
13/2-1 Porte Vitree 93 x 204 cm Rw 41 dB	30
13/2-2 Porte Vitree (93+93) x 204 cm Rw 36 dB	30
13/3 Équipement de porte	31
13/3-1 Organigramme & cylindre	31
13/4 Réhabilitation	31
13/4-1 Détalonnage des menuiseries	31
14 Châssis	31
14-1 Châssis fixe Rw (C;Ctr) = 41B	31
15 Ouvrages complémentaires de gaines techniques	32
15/1 Trappe d'accès	32
15/1-1 Trappe d'accès gaines EI60	32
16 Planchers bois techniques	33
16-1 Plancher technique en bois	33
17 Travaux de finitions intérieures	33
17/1 Plinthes	33
17/1-1 Plinthes bois médium blanc de 10 cm	33
17/2 Habillage	34
17/2/1 Habillage mural	34
17/2/1-1 Panneau bois (Finition Noyer clair)	34
17/2/1-2 Panneau bois (Effet marbre calacatta)	34
17/3 Main courante en tube acier	34
17/3-1 Mise aux normes main courante	35
17/4 Façade de placard	35
17/4-1 Porte de placard en mélaminé	35
17/4-2 Aménagement de placard	36
17/4-3 Aménagement de placard penderie	36
17/5 Divers	37
17/5-1 Rampe en bois	37
17/5-2 Marches en bois	37
17/5-3 Meuble rangement bas	37
17/5-4 Meuble caisson passage de réseaux	38
17/5-5 Meuble évier & plan de travail	38
17/5-6 Plan de travail	38
17/5-7 Estrade	39
17/5-8 Garde corps bois	39

E CARRELAGE

Option Réseau de plomberie en VS	40
F PLATRERIE	40
19 Travaux de Plâtrerie	40
19/1 Conduit divers	40
19/1-1 Conduit de gaines verticaux CF 1h	40
Option Réseau de plomberie en VS	40
G MENUISERIES INTERIEURES	41
20 Ouvrages complémentaires de gaines techniques	41
20/1 Trappe d'accès	41
19/1-1 Trappe d'accès gaines EI60	41

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

A DEMOLITIONS

1 Travaux préparatoires

1-1 Curage des locaux (mobilier)

L'entrepreneur doit le curage complet des locaux

L'entreprise doit la dépose de l'ensemble des éléments fixes ou mobiles.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Prévoir la dépose complète dans le niveau sauf aile gauche

2 Démolition de gros murs et porteurs

Démolition sans remploi compris descente des éléments "béton" ou "parties maçonnées" suivants :

Tous voiles extérieurs et intérieurs (en béton armé ou en maçonneries d'aggloméré), refends en béton, poteaux, poutres, bandeaux, entablements et linteaux (en béton armé), cloisons simples et composées, tous étages, tous niveaux.

2-1 Arase de mur

L'entreprise doit prévoir l'arase de mur existant.

Y compris toutes les sujétions de remise en état et finitions de l'ouvrage.

◇ Localisation :

- Rénovation du 2ème étage :

Pour la mise en place d'une porte de secours d'une unité de passage dans la salle du conseil et la dépose d'une allège pour mise en place d'une porte fenêtre

2/1 La déconstruction des bâtiments sera étudiée de manière mécanique et manuelle

2/1/1 Démolition mécanique et manuelle

Démolition à la masse et marteau piqueur d'ouvrages verticaux comprenant la protection, les étalements nécessaires, les calfeutrements anti-poussières. Compris le chargement et l'enlèvement des gravats.

2/1/1-1 Ensemble de toute nature

Démolition de mur porteur comprenant les étalements nécessaires, suivant le mode opératoire de l'entreprise. Y compris création de linteau suivant nécessité Démolition et évacuation des gravats. Reprise des seuils, appuis et tableaux.

Finition des tableaux et voissures en béton, armé si besoin en étais.

Reprise des enduits ciments

◇ Localisation :

- Rénovation du 2ème étage :

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

3 Démolition de sols

3-1 Démolition socle béton

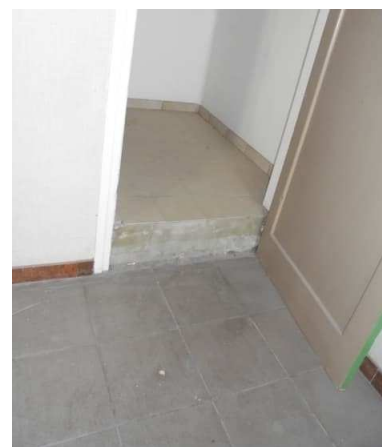
Dépose du socle

Evacuation des gravats

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : Dans la pièce technique 3 existant au R+3 + Bureau du R+2



3-2 Démolition socle béton et dépose armoire

Dépose de l'armoire

Dépose du socle

Evacuation des gravats

◇ Localisation :

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : Dépose de l'armoire et du socle béton dans le bureau 12

3/1 Sols en dur

Démolition au sol de carrelage de toute nature, avec démolition de la forme de pose jusqu'à 0,05 m d'épaisseur totale. Compris le chargement et l'enlèvement des gravats.

3/1-1 Démolition de carrelage existant sur chape, compris évacuation à la décharge.

- l'enlèvement du carrelage existant posé sur chape
- l'enlèvement des plinthes
- la démolition de la chape
- le balayage des sols avant repose du nouveau carrelage
- l'évacuation des gravats à la décharge publique

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Prévoir la dépose complète dans le niveau (aile droite)

3/1-2 Dépose de plinthe

- l'enlèvement des plinthes
- le balayage des sols
- l'évacuation des gravats à la décharge publique
- reprise de la paroi si nécessaire, pour obtenir un aspect plan

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Prévoir la dépose complète dans le niveau sur zones conservées (sauf aile gauche)

3/1-3 Démolition faïences, compris évacuation à la décharge.

- l'enlèvement de faïence existant
- l'évacuation des gravats à la décharge publique

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Prévoir la dépose complète dans le niveau + R+2 (espace sanitaire de la salle du conseil), sauf aile gauche

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

3/2 **Dépose de sols souples**

Dépose de sols souples, y compris grattage des résidus à la spatule comprenant le ponçage éventuel. Compris le chargement et l'enlèvement des gravats.

3/2-1 **Dépose de sol souple**

- l'enlèvement des sols souples existant, y compris grattage des résidus à la spatule comprenant le ponçage éventuel
- l'enlèvement des plinthes
- le balayage des sols
- l'évacuation des déchets

◇ **Localisation :**

- Rénovation du 3ème étage :

Prévoir la dépose complète dans le niveau, sauf aile gauche, uniquement dans les zones concernées.

- Rénovation du 2ème étage :

Prévoir la dépose complète dans le niveau, ~~sauf dans le bureau 1 (dans la zone bureaux de direction, à prendre en compte la zone de coworking, le bureau 11 et 12, la salle de réunion 1 et office 2b).~~

4 **Démolition de cloisons et doublages**

4/1 **Dépose de Cloisons de toutes natures**

Démolition à la masse et à la pioche de cloisons en matériaux de toutes natures, y compris descellement et dépose de blocs-portes, plinthes, lambris, etc. Compris le chargement et l'enlèvement des déchets.

4/1-1 **Démolition de cloisons**

De toutes natures

◇ **Localisation :**

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : différence entre les plans existant et projet

Prévoir la dépose des encoffrements, gaines, caisson horizontaux (passage de réseaux)

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : différence entre les plans existant et projet (uniquement au niveau des modifications du niveau)

4/2 **Dépose de menuiseries intérieures**

Dépose de menuiseries intérieures compris le démontage ou le descellement, le bouchement des trous et raccords ciment, la protection et l'évacuation.

4/2-1 **Dépose de blocs portes et évacuation**

Dépose de porte existante comprenant :

- la dépose de l'ouvrant
- l'enlèvement avec soins des moulures, du dormant ou bâtis, dépose des scellements,
- la mise à disposition de bennes,
- l'évacuation de l'ensemble à la décharge,
- les reprises éventuelles d'enduit plâtre ou d'enduit ciment au droit des scellements,
- toutes sujétions.

◇ **Localisation :**

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : différence entre les plans existant et projet

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : différence entre les plans existant et projet (uniquement au niveau des modifications du niveau)

4/3 **Dépose de doublage**

Dépose de doublages isolants de toutes natures, collés ou fixés mécaniquement, compris dépose éventuelle d'ossatures, plinthes, lambris, encadrements de baies, etc. Compris le chargement et l'enlèvement des déchets.

4/3-1 **Dépose de doublage**

◇ **Localisation :**

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : différence entre les plans existant et projet

R+2 : dans les locaux identifiés (coté ascenseur non fonctionnel) => murs périphériques



DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

...Suite de "4/3-1 Dépose de doublage..."

5 Démolition de plafonds

5/1 Plafonds non démontable

Démolition de plafonds en plâtre comprenant d'arrachage des suspentes et crochets. Compris le chargement et l'enlèvement des déchets.

5/1-1 Dépose de plafond existant sans récupération, évacuation plâtre, ossatures, laine de verre, etc...

Dépose de plafond existant comprenant :

- dépose des plâtres de plafond sans récupération,
- dépose éventuelle de la laine de verre,
- enlèvement de l'ossature existante et des suspentes,
- évacuation de l'ensemble à la décharge.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : différence entre les plans existant et projet

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : différence entre les plans existant et projet (uniquement dans les locaux où un remplacement du faux plafond est prévu)

5/2 Démolition de plafonds suspendus

Démolition y compris l'ossature et les suspentes. Ensachage et chargement des débris dans des bennes ou véhicules y compris enlèvement des déchets.

5/2-1 Dépose de faux-plafond existant sans récupération, évacuation des dalles, ossatures, laine de verre, etc...

Dépose de faux-plafond existant comprenant :

- dépose des dalles de plafond sans récupération,
- dépose éventuelle de la laine de verre,
- enlèvement de l'ossature existante et des suspentes,
- évacuation de l'ensemble à la décharge.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : différence entre les plans existant et projet

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : différence entre les plans existant et projet (uniquement dans les locaux où un remplacement du faux plafond est prévu)

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

6 Découpes et démolitions divers

6/1 Découpes parfaites d'ouvrages

6/1-1 Carottage de plancher BA

Carottage de dalle pleine béton armé y compris la découpe des aciers. Le chargement et l'enlèvement des gravois sont à reprendre plus loin.

Prévoir le renforcement de plancher au droit des carottage suivant étude béton de l'entreprise.

Y compris toutes les sujétions de renforcement et finitions de l'ouvrage.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir au droit des colonnes des niveaux inférieur

Prévoir dans chaque niveaux.

6/1-2 Carottage de façade

Carottage de façade y compris la découpe des aciers. Le chargement et l'enlèvement des gravois sont à reprendre plus loin.

Y compris toutes les sujétions de renforcement et finitions de l'ouvrage.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir au droit des sorties de ventilation pour les nouveaux groupes VMC

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

7 Evacuation des gravois

Le chargement, la sortie du chantier, le transport et l'enlèvement des gravois, déchets et détritrus sont à la charge de l'Entrepreneur.

Afin d'en limiter le coût, l'Entrepreneur du présent lot veillera à faire un tri sélectif de ses propres gravois, déchets et détritrus, soit :

– Matériaux inertes.

- ✕ Les bétons.
- ✕ Les briques.
- ✕ Les plâtres.
- ✕ Les carrelages et faïences.

– Déchets ménagers et assimilés.

- ✕ Bois (de toutes natures).
- ✕ Plastique.
- ✕ Polystyrène.
- ✕ Métaux.
- ✕ Laine de verre et laine de roche.
- ✕ Les revêtements de sols souples.

– Déchets dits dangereux.

- ✕ Amiante.
- ✕ Éléments contenant du plomb.
- ✕ Résidus de colle, le cas échéant.
- ✕ Résidus de peinture, le cas échéant.

Ces listes ne sont pas exhaustives. Il appartiendra à l'Entrepreneur d'analyser les différents déchets et de les sélectionner correctement.

Sur simple demande du Maître d'Ouvrage, l'Entrepreneur du présent lot devra fournir les bordereaux de suivis de déchets (BSD) en Décharges Agréées.

Le simple fait de répondre à la présente consultation indique que l'Entrepreneur s'interdit de revendre les gravois, déchets, détritrus à une autre entité que les Décharges Agréées (à un particulier par exemple).

7/1 Bennes

7/1-1 Bennes à gravats

Bennes à gravats : organisation et mise en place de bennes pour le tri sélectif > Position à valider avec la MOA.
DECHETS DIB (déchets industriel banal)
DECHETS D M A (déchets ménagers et assimilés)

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :
Prévoir pour l'ensemble des ouvrages déposé
- Rénovation du 2ème étage :
Prévoir pour l'ensemble des ouvrages déposé

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

7/2

Enlèvement des gravois

TRI, SELECTION, EVACUATION & TRAITEMENT.

L'Entrepreneur proposera dans son offre des ouvrages à démolir, un mode de gestion des déchets de démolition comprenant :

- a) Le type de matériaux à trier sur place ou au centre de traitement en vue d'une valorisation dans un centre spécialisé.
- b) Le mode de transport, et en cas de sous-traitance du transport, elle devra indiquer l'Entreprise de transport sous traitante.
- c) Le mode d'élimination :

Si l'Entreprise assure elle-même cette prestation, elle doit fournir la destination des déchets par nature et les volumes correspondants.

Si l'Entreprise soustrait cette prestation, elle indiquera les coordonnées de l'Entreprise sous-traitante.

d) Afin d'assurer le contrôle de cette gestion (tri, transport, élimination) l'Entreprise de démolition devra fournir au Maître d'Ouvrage un bordereau de suivi des déchets issus de la démolition.

Il est ici indiqué ou rappelé :

Que le concassage, in situ, est interdit.

Que le brûlage, in situ, est interdit (par delà les obligations rappelées plus haut).

Que l'enfouissement, in situ, est interdit.

Que la démolition ne pourra intervenir qu'après les opérations de "purge" (comme il est indiqué à l'article "démolition des bâtiments proprement dits")

Que les phases de tri et de chargements devront être menées de manière à éviter au maximum, les poussières.

STOCKAGE PROVISoire DES DECHETS SUR SITE.

Le stockage provisoire sur le site des déchets de démolition en vue de leur tri devra être réalisé de manière à :

- Respecter la santé et la sécurité des travailleurs.
- Eviter la pollution des sols et des eaux en respectant les règles de conditionnement, notamment pour les déchets dangereux ou présumés tels.

Ce stockage devra faire l'objet d'une note d'information au Maître d'Ouvrage.

EVACUATION DES DEBLAIS.

L'Entreprise devra, dans le cadre de son prix global et forfaitaire, la fourniture, la mise en place et en action du matériel permettant le chargement, la sortie et l'évacuation de l'ensemble des matériaux provenant de la démolition y compris des fondations, en Décharges Publiques agréées suivant l'avancement des travaux et toutes sujétions inhérentes à ce type d'ouvrage et notamment les chargements, la signalisation, le transport, les droits et taxes de décharge etc ...

La prestation comprend également.

La mise en place d'une installation réglementaire de nettoyage des roues de camions en sortie de chantier et, si nécessaire, nettoyage journalier des voies adjacentes sur simple demande des Services Techniques Municipaux.

TRANSPORT EN DECHARGES PUBLIQUES AGREEES

Ces transports ne pourront être entamés qu'après validation des Services Techniques Municipaux sur le ou les trajet(s) autorisé(s).

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

Chaque conducteur d'engin sera alors dûment informé des voies à utiliser et devra s'y conformer rigoureusement. Les droits et taxes de décharge font partie intégrante du prix global et forfaitaire et sont à la charge exclusive de l'Entreprise, le Maître d'Ouvrage ne pouvant, en aucun cas être sollicité en cas de modifications des droits ou des taxes de décharge.

7/2/1 **Transport par véhicules**

Enlèvement de gravois aux décharges comprenant le transport.

7/2/1-1 **Chargement et transport des gravois**

- ◇ Localisation :
 - Rénovation du 3ème étage :
Prévoir pour l'ensemble des ouvrages déposé
 - Rénovation du 2ème étage :
Prévoir pour l'ensemble des ouvrages déposé

7/2/2 **Déchargement :**

Droits et taxes de décharges.

7/2/2-1 **Enlèvement des gravois**

- ◇ Localisation :
 - Rénovation du 3ème étage :
Prévoir pour l'ensemble des ouvrages déposé
 - Rénovation du 2ème étage :
Prévoir pour l'ensemble des ouvrages déposé

B **PLATRERIE**

Les marques et produits dont fait mention le présent descriptif sont justifiés par la nature du marché et l'exigence de qualité s'y référant. Ils sont indiqués afin que les entreprises puissent établir une base de prix correspondant aux objectifs suivants de :

- Qualité, performances
- Respect des contraintes architecturales
- Respect de l'économie du projet
- Respect des contraintes du marché
- Obtention de labels

L'entreprise pourra proposer des marques et produits équivalents respectant l'esprit du projet et des contraintes. Le produit proposé comme équivalent devra présenter les qualités techniques de durabilité, de fiabilité et d'esthétique au moins égales à celles des produits mentionnés dans le présent descriptif.

L'offre de l'entreprise devra comporter obligatoirement les références et types des matériels proposés. Il appartiendra à la Maître d'Ouvrage d'estimer si les produits proposés par l'entreprise possèdent le niveau de qualité requis.

En l'absence de toutes références nouvelles ou de produits nouveaux, le Maître d'Ouvrage pourra exiger ceux prescrits dans les pièces du marché, sans que l'entreprise puisse prétendre à un supplément de prix.

8 **Spécifications Techniques**

8-1 **Spécifications techniques générales**

NOTA : CE FASCICULE N'A DE VALEUR QU'ASSOCIE AUX AUTRES CORPS D'ETAT

Les prescriptions du présent lot tiennent compte des dernières directives réglementaires, à savoir :

- L'application volontaire des normes (Article 17 du Décret N° 2009-697) sauf pour celles qui sont d'application obligatoire suivant la liste AFNOR
- « rendre contractuels de manière explicite les normes d'application volontaire ainsi que les DTU qui sont jugés pertinents pour les ouvrages à construire »

Les spécifications générales de ce document sont donc réduites en conséquence.

Chaque article de chaque ouvrage fait appel soit :

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRIERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

...Suite de "8-1 Spécifications techniques générales..."

- A un règlement, une norme ou un DTU, si l'ouvrage entre dans son champ d'application
- Aux dispositions de mises en œuvre, de tolérances, finitions,... d'un règlement, d'une norme ou d'un DTU, si l'ouvrage n'entre pas dans son champ d'application. Dans ce cas, l'entreprise décidera sous quel Avis Techniques, A Tec, Solutions technique -Classements - Certifications,... elle réalisera l'ouvrage. Il présentera son choix à la remise de son offre accompagné des justificatifs correspondants.

Le rattachement de l'article à un DTU, dans son champ d'application ou hors champ d'application, engendre :

- L'application du Cahier des Clauses Spéciales correspondant, pour les travaux dus par l'entreprise et les travaux ne faisant pas parti du marché, sauf stipulations contraires dans le présent document.
- Les références normatives s'y rattachant.

Dans le cas d'un marché public, conformément à l'Article L2111-2 & R2111-4 à R2111-17 du Code de la Commande Publique, une spécification techniques pourra faire mention d'un mode ou procédé de fabrication particulier ou d'une provenance ou origine déterminée, référence à une marque, à un brevet ou à un type et suivant le cas :

- si elle est justifiée par l'objet du marché, l'entreprise s'engagera à respecter cette prescription.
- si exceptionnellement, dans le cas où une description suffisamment précise et intelligible de l'objet du marché n'est pas possible sans elle, accompagnée des termes : " ou équivalent ", l'entreprise a obligation de présenter le choix à sa réponse, accompagné de fiches techniques ou tout autre moyen d'identification.

Tout texte d'application obligatoire (Codes, Lois, Décrets, Arrêtés, Normes,...) ne seront pas cités dans ce document

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

9

Travaux de Plâtrerie

Les plaques, conformes à la norme NF EN 14190, seront en plâtre 100 % recyclable, et bénéficieront d'une technologie d'absorption/destruction des polluants de l'air intérieur (Composés Organiques Volatils, famille des aldéhydes) sans réémission dans le temps et sur une durée de vie de 50 ans.

9/1

Plafonds en plaques de plâtre coupe-feu

Plafond en plaques de plâtre incombustibles M0. Les degrés coupe-feu seront fonction de l'épaisseur ou du nombre de plaques suivant les prescriptions des fabricants. Y compris l'ossature porteuse, les joues éventuelles et toutes sujétions de mise en œuvre. Fourniture des PV Obligatoire avant la pose

Partie informative :

- Une ossature composée d'un réseau primaire type Stil Prim et de fourrures Stil montée à entraxe 0,50 m avec une portée maxi de 1,20 m ou équivalent
- fixation de l'ossature au support par l'intermédiaire de suspente béton ou acier
- plaques de plâtre feu vissées posées suivant prescriptions du fabricant ou techniquement équivalent
- Languette longitudinale 60 mm et languette d'about 130 mm, suivant la technique et avec les produits distribués par le fabricant
- Finitions : traitement des joints, angles suivant la technique et avec les produits distribués par le fabricant (enduit + bande, etc...)

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

9/1-1

Plafonds coupe-feu de 1 h.

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 25.41 : Ouvrages en plaques de plâtre - Plaques à faces cartonnées

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de plafond suivant la description ci-dessous :

Degré coupe-feu : EI 60 Les plaques de plâtre feu (A2-s1,d0)

Les bords longitudinaux et transversaux des plaques seront de type droit.

Des bandes d'angles armées seront à utiliser suivant nécessité.

Pour la fixation des plaques sur ossature, les vis comportent une tête de profil adaptée à cet usage, dite tête « trompette ».

Ossature métallique constituée de Rail et de Montant en acier galvanisé

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir dans le comble à aménager en partie centrale au R+3 (stockage 1 & 2, circulation 12)

Prévoir dans le local archives suite aux travaux de désamiantage

Prévoir dans l'aile droite suite au curage complet (Espaces QVT, réunion 6, circulation 13)

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir dans les locaux à risques (zone TD, baie info, etc...)

9/1-2

Isolant laine de roche 210 mm

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 45.10 (P75-501) : Isolation des combles par panneaux ou rouleaux en laines minérales manufacturées

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose d'isolant sur plafond CF avec support bois suivant la description ci-dessous :

Performance thermique : $R = 6,00 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$

Conductivité : 0.035 W/m.k

Masse volumique : 32 kg/m^3

Réaction au feu : A1

Isolation en laine de roche

Les gaines et trainasses seront isolées de la même manière.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir dans le comble à aménager en partie centrale au R+3 (stockage 1 & 2, circulation 12)

9/2

Travaux de doublage

Prévoir les ébrasements des baies en plâtre, si elles ne sont pas prévues en bois.

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

9/2/1 **Doublage Vissé**

9/2/1-1 **Doublage sur ossature**

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 25.41 : Ouvrages en plaques de plâtre - Plaques à faces cartonnées

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de doublage sur ossature métal suivant la description ci-dessous :

Degré coupe-feu : EI 30

Résistance aux chocs : 120 J

Parement en plaques de plâtre seront de type I (haute dureté)

Les bords longitudinaux et transversaux des plaques seront de type amincis.

Des bandes d'angles armées seront à utiliser suivant nécessité.

Pour la fixation des plaques sur ossature, les vis comportent une tête de profil adaptée à cet usage, dite tête « trompette ».

L'isolant sera d'épaisseur équivalente à l'épaisseur du montant à plus ou moins 5 mm pour permettre de remplir les cavités de type semi-rigide.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir dans le comble à aménager en partie centrale au R+3 (stockage 1 & 2, circulation 12)

Prévoir dans l'aile droite suite au curage complet (Espaces QVT, réunion 6, circulation 13)

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir dans la salle de réunion 5 (salle plan blanc)

Prévoir dans le bureau 2 y compris sur la partie façade. Suivant plan et notamment une grande partie du niveau (sauf dans le bureau de direction et circulation).

9/2/1-2 **Incidence Isolant en laine de roche**

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 25.41 : Ouvrages en plaques de plâtre - Plaques à faces cartonnées

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose d'isolant en façade suivant la description ci-dessous :

D'épaisseur 140 mm

Performance thermique : $R = 4.00 \text{ m}^2 \cdot \text{k/W}$

Densité : 32 kg/m³

Réaction au feu : A1

Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir dans le comble à aménager en partie centrale au R+3 (stockage 1 & 2, circulation 12)

Prévoir dans l'aile droite suite au curage complet (Espaces QVT, réunion 6, circulation 13)

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir dans la salle de réunion 5 (salle plan blanc)

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

9/2/1-3

Incidence parement H1 doublage

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 25.41 : Ouvrages en plaques de plâtre - Plaques à faces cartonnées

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de plaques de plâtre type H1 (humide) pour les doublages ci-dessus.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :
Suivant plan dans le sanitaire PMR
- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : dans les sanitaires

9/2/1-4

Renforts dans doublage

L'entreprise doit prévoir tous les renforts nécessaires à la fixation des appareillages ou équipement des autres corps d'état suivant leurs indications, à charge du présent lot d'en assurer la demande expresse.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :
Suivant nécessité.
- Rénovation du 2ème étage :
Suivant nécessité. Au droit des plans de travail et autres équipements

9/3

Travaux de Cloisons

Hauteur finie des pièces suivant plans et coupes de principe, la pose des cloisons sera réalisée avant les travaux de revêtement de sol.

Prévoir une protection en pied par la mise en place d'un polyane.

Prévoir les renforts de cloison suivant nécessités.

9/3/1

Cloison sur ossature métal

Y compris toutes les sujétions afin de pallier aux dégradation des cloisons à base de plâtre dans les locaux humides.

9/3/1-1

Cloison en plaque de plâtre 72/48mm (EI 30)

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 25.41 : Ouvrages en plaques de plâtre - Plaques à faces cartonnées

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de cloison suivant la description ci-dessous :

Degré coupe-feu : EI 30

Performance acoustique : Ra 39dB Les plaques de plâtre seront de type I (haute dureté)

Les bords longitudinaux et transversaux des plaques seront de type amincis.

Des bandes d'angles armées seront à utiliser suivant nécessité.

Pour la fixation des plaques sur ossature, les vis comportent une tête de profil adaptée à cet usage, dite tête « trompette ».

L'isolant sera d'épaisseur équivalente à l'épaisseur du montant à plus ou moins 5 mm pour permettre de remplir les cavités de type semi-rigide.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :
Suivant indications des plans.

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

...Suite de "9/3/1-1 Cloison en plaque de plâtre 72/48mm (EI 30)..."

- Rénovation du 2^{ème} étage :
- Suivant indications des plans.

9/3/1-2 Bouchement en cloison en plaque de plâtre 72/48mm

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 25.41 : Ouvrages en plaques de plâtre - Plaques à faces cartonnées

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de cloison suivant la description ci-dessous :

Degré coupe-feu : EI 60

Les plaques de plâtre seront de type H1 (humide)

Les bords longitudinaux et transversaux des plaques seront de type amincis.

Des bandes d'angles armées seront à utiliser suivant nécessité.

Pour la fixation des plaques sur ossature, les vis comportent une tête de profil adaptée à cet usage, dite tête « trompette ».

L'isolant sera d'épaisseur équivalente à l'épaisseur du montant à plus ou moins 5 mm pour permettre de remplir les cavités de type semi-rigide.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3^{ème} étage :

Suivant plan et notamment : différence entre les plans existant et projet

- Rénovation du 2^{ème} étage :

Suivant plan et notamment : différence entre les plans existant et projet

9/3/1-3 Cloison en plaque de plâtre 98/48mm (EI 60)

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 25.41 : Ouvrages en plaques de plâtre - Plaques à faces cartonnées

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de cloison suivant la description ci-dessous :

Degré coupe-feu : EI 60

Performance acoustique : Ra 47 dB Les plaques de plâtre seront de type I (haute dureté)

Les bords longitudinaux et transversaux des plaques seront de type amincis.

Des bandes d'angles armées seront à utiliser suivant nécessité.

Pour la fixation des plaques sur ossature, les vis comportent une tête de profil adaptée à cet usage, dite tête « trompette ».

L'isolant sera d'épaisseur équivalente à l'épaisseur du montant à plus ou moins 5 mm pour permettre de remplir les cavités de type semi-rigide.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3^{ème} étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir entre les salles de réunion 6 et la circulation 13, entre réunion 6 et espace QVT.

Prévoir pour les stockages 1 & 2

Pour la création de cloison dans la salle du conseil pour l'écran encastré

- Rénovation du 2^{ème} étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir entre les salles de réunion 5 (salle plan blanc), office 1b, bureau 24, réunion 3 (salle du conseil), bureau 2, bureau 11, circulation 4

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

9/3/1-4 Incidence Plaque BA 25 mm acoustique Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 25.41 : Ouvrages en plaques de plâtre - Plaques à faces cartonnées

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de plaque BA25 suivant la description ci-dessous :

Performances acoustiques pour cloison de 98/48 Ra = 54 dB

Réaction au feu : EI 60

Plaque hydrofuge et haute dureté

Sur l'ensemble de l'ouvrage les joints seront traités suivant les préconisations et avec les produits du fabricant

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir entre les salles de réunion 6 et la circulation 13, entre réunion 6 et espace QVT.

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir entre les salles de réunion 5 (salle plan blanc), office 1b, bureau 24, réunion 3 (salle du conseil), bureau 2, bureau 11

9/3/1-5 Renforts dans cloisons

Le poseur de cloison devra prévoir tous les renforts nécessaires à la fixation des appareillages ou équipements des autres corps d'état suivant leurs indications, à charge du présent lot d'en assurer la demande expresse.

Prévoir renforts en cloison des cuisines pour support de meubles hauts, lavabos

Prévoir renforts en cloison pour support des écrans TV

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant nécessité et pour la création de cloison dans la salle du conseil pour l'écran encastré

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant nécessité

9/4 Travaux divers

9/4-1 Encoffrement CF 1h Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 25.41 : Ouvrages en plaques de plâtre - Plaques à faces cartonnées

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de gaine suivant la description ci-dessous :

Degré coupe-feu : EI 60

Les plaques de plâtre seront de type A (Standard) Des bandes d'angles armées seront à utiliser suivant



DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

...Suite de "9/4-1 Encoffrement CF 1h..."

nécessité.

Pour la fixation des plaques sur ossature, les vis comportent une tête de profil adaptée à cet usage, dite tête « trompette ».

L'isolant sera d'épaisseur équivalente à l'épaisseur du montant à plus ou moins 5 mm pour permettre de remplir les cavités de type semi-rigide.

Isolant en laine minérale de 45 mm

Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir les encoffrement des pieds de charpente métallique

9/5

Conduit divers

9/5-1

Conduit de gaines horizontaux

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :
NF DTU 25.41 : Ouvrages en plaques de plâtre - Plaques à faces cartonnées

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de gaine soffite suivant la description ci-dessous :

Degré coupe-feu : EI 60

Performance acoustique : Ra = 35 dB

Les plaques de plâtre seront de type A (Standard)

Des bandes d'angles armées seront à utiliser suivant nécessité.

Pour la fixation des plaques sur ossature, les vis comportent une tête de profil adaptée à cet usage, dite tête « trompette ».

Isolant en laine minérale de 45 mm

Y compris enduit d'étanchéité, enduit ratissage, etc... compris renfort et passage de mur & trémie suivant prescription du fabricant. Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir pour l'ensemble des caissons (banquettes) de l'espace QVT du niveau R+3 (passage des réseaux chauffage)

9/5-2

Conduit de gaines verticales CF 1h

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 25.41 : Ouvrages en plaques de plâtre - Plaques à faces cartonnées

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de gaine 4 faces suivant la description ci-dessous :

Degré coupe-feu : EI 60

Performance acoustique : Ra = 42 dB

Les plaques de plâtre seront de type A (Standard)

Des bandes d'angles armées seront à utiliser suivant nécessité.

Pour la fixation des plaques sur ossature, les vis comportent une tête de profil adaptée à cet usage, dite tête « trompette ».

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

...Suite de "9/5-2 Conduit de gaines verticales CF 1h..."

L'isolant sera d'épaisseur équivalente à l'épaisseur du montant à plus ou moins 5 mm pour permettre de remplir les cavités de type semi-rigide.

Isolant en laine minérale de 45 mm

Y compris enduit d'étanchéité, enduit ratissage, etc... compris renfort et passage de mur & trémie suivant prescription du fabricant.

Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir une nouvelle distribution des gaines sur chaque niveaux inférieur

9/5-3

Gaines verticales CF 1h

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 25.41 : Ouvrages en plaques de plâtre - Plaques à faces cartonnées

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de gaine 4 faces suivant la description ci-dessous :

Degré coupe-feu : EI 60

Performance acoustique : Ra = 42 dB

Les plaques de plâtre seront de type H1 (humide)

Des bandes d'angles armées seront à utiliser suivant nécessité.

Pour la fixation des plaques sur ossature, les vis comportent une tête de profil adaptée à cet usage, dite tête « trompette ».

L'isolant sera d'épaisseur équivalente à l'épaisseur du montant à plus ou moins 5 mm pour permettre de remplir les cavités de type semi-rigide.

Isolant en laine minérale de 45 mm

Y compris enduit d'étanchéité, enduit ratissage, etc... compris renfort et passage de mur & trémie suivant prescription du fabricant.

Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : dans les sanitaires

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : dans les sanitaires

9/6

Traitement d'humidité

Description des travaux

Des traces d'humidité ont été constatées à l'arrière des doublages en plaques de plâtre lors des travaux de dépose.

L'entreprise devra réaliser l'ensemble des investigations nécessaires afin d'identifier précisément l'origine des désordres (remontées capillaires, infiltrations, défaut d'étanchéité, condensation, fuite de réseau, etc.).

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

Les prestations comprennent notamment :

- Dépose complémentaire des ouvrages nécessaires à la mise à nu des parois concernées.
- Diagnostic de l'origine de l'humidité.
- Suppression de la cause des infiltrations ou remontées d'humidité avant toute réfection.
- Purge des enduits, revêtements et matériaux dégradés ou non adhérents.
- Assèchement complet des supports, par ventilation naturelle ou mécanique, avec un délai adapté aux conditions du chantier.
- Traitement des maçonneries selon la nature des désordres (barrière contre les remontées capillaires par traitement hydrofuge, réfection des joints ou tout autre procédé validé par la maîtrise d'œuvre).
- Application, si nécessaire, d'un enduit d'assainissement ou d'un mortier compatible avec les supports anciens et permettant les échanges hygrométriques.
- Évacuation des gravats et nettoyage des lieux.

Les travaux de reconstruction des doublages ne pourront être entrepris qu'après validation de l'assèchement complet des supports par la maîtrise d'œuvre.

Prescriptions particulières

Les procédés de traitement mis en œuvre devront bénéficier d'un Avis Technique ou d'une évaluation technique en vigueur, être compatibles avec les matériaux existants et être exécutés conformément aux prescriptions des fabricants.

L'entreprise devra prévoir toutes les sujétions nécessaires à la parfaite exécution des travaux, essais, protections, reprises localisées et raccords, sans supplément de prix.

- ◇ Localisation :
 - R+2 bureau 2 (mur façade)

9/7

Déchets

9/7-1

Bennes à gravats

Bennes à gravats : organisation et mise en place de bennes pour le tri sélectif.

DECHETS DIB (déchets industriel banal)

DECHETS D M A (déchets ménagers et assimilés)

- ◇ Localisation :
 - Rénovation du 3ème étage :
Prévoir les bennes pour les déchets du présent lot
 - Rénovation du 2ème étage :
Prévoir les bennes pour les déchets du présent lot

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

C PLAFOND SUSPENDUS

Les marques et produits dont fait mention le présent descriptif sont justifiés par la nature du marché et l'exigence de qualité s'y référant. Ils sont indiqués afin que les entreprises puissent établir une base de prix correspondant aux objectifs suivants de :

- Qualité, performances
- Respect des contraintes architecturales
- Respect de l'économie du projet
- Respect des contraintes du marché
- Obtention de labels

L'entreprise pourra proposer des marques et produits équivalents respectant l'esprit du projet et des contraintes.

Le produit proposé comme équivalent devra présenter les qualités techniques de durabilité, de fiabilité et d'esthétique au moins égales à celles des produits mentionnés dans le présent descriptif.

L'offre de l'entreprise devra comporter obligatoirement les références et types des matériels proposés. Il appartiendra au Maître d'Ouvrage d'estimer si les produits proposés par l'entreprise possèdent le niveau de qualité requis.

En l'absence de toutes références nouvelles ou de produits nouveaux, le Maître d'Ouvrage pourra exiger ceux prescrits dans les pièces du marché, sans que l'entreprise puisse prétendre à un supplément de prix.

10 Spécifications Techniques

10-1 Spécifications techniques générales

NOTA : CE FASCICULE N'A DE VALEUR QU'ASSOCIE AUX AUTRES CORPS D'ETAT

Les prescriptions du présent lot tiennent compte des dernières directives réglementaires, à savoir :

- L'application volontaire des normes (Article 17 du Décret N° 2009-697) sauf pour celles qui sont d'application obligatoire suivant la liste AFNOR
- « rendre contractuels de manière explicite les normes d'application volontaire ainsi que les DTU qui sont jugés pertinents pour les ouvrages à construire »

Les spécifications générales de ce document sont donc réduites en conséquence.

Chaque article de chaque ouvrage fait appel soit :

- A un règlement, une norme ou un DTU, si l'ouvrage entre dans son champ d'application
- Aux dispositions de mises en œuvre, de tolérances, finitions,... d'un règlement, d'une norme ou d'un DTU, si l'ouvrage n'entre pas dans son champ d'application. Dans ce cas, l'entreprise décidera sous quel Avis Techniques, A Tec, Solutions technique - Classements - Certifications,... elle réalisera l'ouvrage. Il présentera son choix à la remise de son offre accompagné des justificatifs correspondants.

Le rattachement de l'article à un DTU, dans son champ d'application ou hors champ d'application, engendre :

- L'application du Cahier des Clauses Spéciales correspondant, pour les travaux dus par l'entreprise et les travaux ne faisant pas parti du marché, sauf stipulations contraires dans le présent document.
- Les références normatives s'y rattachant.

Dans le cas d'un marché public, conformément à l'Article L2111-2 & R2111-4 à R2111-17 du Code de la Commande Publique, une spécification techniques pourra faire mention d'un mode ou procédé de fabrication particulier ou d'une provenance ou origine déterminée, référence à une marque, à un brevet ou à un type et suivant le cas :

- si elle est justifiée par l'objet du marché, l'entreprise s'engagera à respecter cette prescription.
- si exceptionnellement, dans le cas où une description suffisamment précise et intelligible de l'objet du marché n'est pas possible sans elle, accompagnée des termes : " ou équivalent ", l'entreprise a obligation de présenter le choix à sa réponse, accompagné de fiches techniques ou tout autre moyen d'identification.

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

...Suite de "10-1 Spécifications techniques générales..."

Tout texte d'application obligatoire (Codes, Lois, Décrets, Arrêtés, Normes,...) ne seront pas cités dans ce document

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

11 Plafonds suspendus

11/1 Plafonds minéraux

La mise en œuvre sera réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF P 68-203.

11/1/1 Ossature apparente

Finition par revêtement peinture microporeuse
Toutes les dalles peuvent être nettoyées à l'éponge.

11/1/1-1 Dalles de plafond à bords droit

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 58.1 : Plafonds suspendus

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de plafond suivant la description ci-dessous :

Classement des locaux : A 70% HR (locaux à faible hygrométrie avec ambiance non agressive) Réaction au feu : A2-s1, d0

Performance acoustique : Absorption acoustique Alpha Sabine (ht=200 mm) : 0.95 alpha w

Dimensions : 600 x 600 mm et d'épaisseur 15 mm.

Bord A24, système d'installation T24

Couleur des dalles : Teinte blanche

Ces panneaux reposeront sur une ossature métallique apparente en acier, constituée de profilés T dont la semelle, d'une largeur de 24 mm, sera de couleur blanche.

Une cornière de rives assurera la finition en périphérie.

Y compris toutes les sujétions de fixations et ossature primaire

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :
Suivant indications des plans.
- Rénovation du 2ème étage :
Suivant indications des plans.

11/1/1-2 Dalle de plafond moyenne hygrométrie avec ambiance non agressive

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 58.1 : Plafonds suspendus

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de plafond suivant la description ci-dessous :

Classement des locaux : B 90% HR (locaux à moyenne et forte hygrométrie avec ambiance non agressive) Réaction

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

...Suite de "11/1/1-2 Dalle de plafond moyenne hydrométrie avec ambiance..."

au feu : A2-s1, d0

Performance acoustique : Absorption acoustique Alpha Sabine (ht=200 mm) : 0.95 alpha w

Dimensions : 600 x 600 mm et d'épaisseur 15 mm.

Bord A24, système d'installation T24

Les dalles démontables seront bloquées avec des clips

Couleur des dalles : Teinte blanche

Ces panneaux reposeront sur une ossature métallique apparente en acier, constituée de profilés T dont la semelle, d'une largeur de 24 mm.

Une cornière de rives assurera la finition en périphérie.

Y compris toutes les sujétions de fixations et ossature primaire

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : dans les sanitaires

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : dans les sanitaires

11/1/1-3 Dalles de plafond noir

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 58.1 : Plafonds suspendus

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de plafond suivant la description ci-dessous :

Classement des locaux : A 70% HR (locaux à faible hygrométrie avec ambiance non agressive) Réaction au feu : A2-s1, d0

Performance acoustique : Absorption acoustique Alpha Sabine (hht=200mm) : 0.95 alpha wLe plafond suspendu sera composé d'un matelas absorbant en laine de verre, encapsulé dans un film lisse micro-poré.

Dimensions : 600 x 600 mm et d'épaisseur 20 mm.

Bord A24, système d'installation T24

Couleur des dalles : Teinte noir à valider par la MOA

Ces panneaux reposeront sur une ossature métallique apparente en acier, constituée de profilés T dont la semelle, d'une largeur de 24 mm, sera de couleur noir.

Une cornière de rives assurera la finition en périphérie.

Y compris toutes les sujétions de fixations et ossature primaire

◇ Localisation :

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : dans le bureau 2, réunion 5 (salle plan blanc), réunion 3 (salle du conseil), salle du directoire

11/1/1-4 Rénovation du faux plafond existant

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

NF DTU 58.1 : Plafonds suspendus

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra le remplacement des dalles de faux plafonds, cornières existantes le nécessitant dans les bureaux concernés par les travaux (mauvaise coupe / cornière tordue / dalle abimée, etc...)

◇ Localisation :

- Rénovation du 2ème étage : dans les locaux où le faux plafond est conservé

11/1/1-5

Renforts en plafond

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 58.1 : Plafonds suspendus

Description de l'ouvrage :

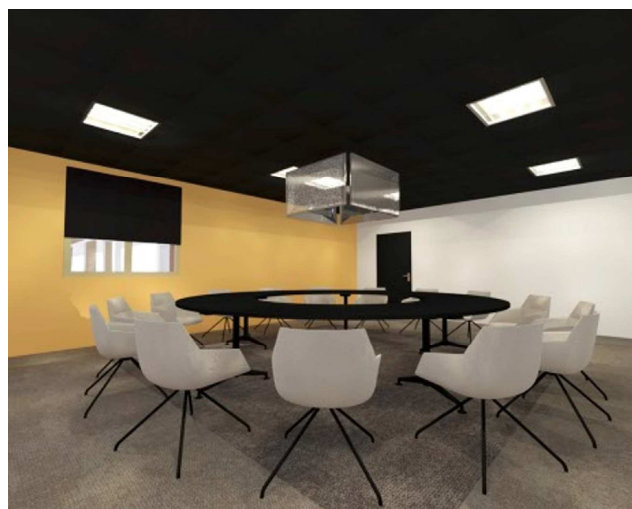
L'entrepreneur devra la fourniture et pose de renforts en plafond

Support TV de 50kg + 4 TV de 15kg

Prévoir le renfort pour une masse de 110 kg minimum

Localisation :

- ◇ • Rénovation du 2ème étage :
Suivant indications des plans.



11/2

Acoustique

11/2-1

Ilots carré

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 58.1 : Plafonds suspendus

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra faire une étude acoustique et la fourniture et pose d'ilots suivant la description ci-dessous :

Classement des locaux : A 70% HR (locaux à faible hygrométrie avec ambiance non agressive)

Réaction au feu : B-s2, d0

Performance acoustique : 1 alpha w

Dimensions : Épaisseur 55 mm et dimension suivant étude thermique acoustique de l'entreprise pour raccord avec la perspective de la MOA.

Le plafond suspendu en panneau sera composé d'une armature en acier traité contre la corrosion, avec une ouate AF1 de couleur blanche en matière 80 % recyclée et d'un voile microporeux gris ou noir. Prévoir la housse amovible et lavable en textile (330g/m²) indémaillable, antistatique et habillant cinq.

Ilots démontables

Teinte : au choix du maître d'ouvrage

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

Type Stereo de chez Texaa ou équivalent

L'installation des îlots acoustiques s'effectue à l'aide de fixations à spirale et du système de suspension.

◇ Localisation :

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : Dans le local réunion 3 (la salle du conseil)

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

D MENUISERIES INTERIEURES

Les marques et produits dont fait mention le présent descriptif sont justifiés par la nature du marché et l'exigence de qualité s'y référant. Ils sont indiqués afin que les entreprises puissent établir une base de prix correspondant aux objectifs suivants de :

- Qualité, performances
- Respect des contraintes architecturales
- Respect de l'économie du projet
- Respect des contraintes du marché
- Obtention de labels

L'entreprise pourra proposer des marques et produits équivalents respectant l'esprit du projet et des contraintes.

Le produit proposé comme équivalent devra présenter les qualités techniques de durabilité, de fiabilité et d'esthétique au moins égales à celles des produits mentionnés dans le présent descriptif.

L'offre de l'entreprise devra comporter obligatoirement les références et types des matériels proposés. Il appartiendra au Maître d'Ouvrage d'estimer si les produits proposés par l'entreprise possèdent le niveau de qualité requis.

En l'absence de toutes références nouvelles ou de produits nouveaux, le Maître d'Ouvrage pourra exiger ceux prescrits dans les pièces du marché, sans que l'entreprise puisse prétendre à un supplément de prix.

12 Spécifications Techniques

12/1 Spécifications Techniques Générales

12/1-1 Spécifications techniques générales

NOTA : CE FASCICULE N'A DE VALEUR QU'ASSOCIE AUX AUTRES CORPS D'ETAT

Les prescriptions du présent lot tiennent compte des dernières directives réglementaires, à savoir :

- L'application volontaire des normes (Article 17 du Décret N° 2009-697) sauf pour celles qui sont d'application obligatoire suivant la liste AFNOR
- « rendre contractuels de manière explicite les normes d'application volontaire ainsi que les DTU qui sont jugés pertinents pour les ouvrages à construire »

Les spécifications générales de ce document sont donc réduites en conséquence.

Chaque article de chaque ouvrage fait appel soit :

- A un règlement, une norme ou un DTU, si l'ouvrage entre dans son champ d'application
- Aux dispositions de mises en œuvre, de tolérances, finitions,... d'un règlement, d'une norme ou d'un DTU, si l'ouvrage n'entre pas dans son champ d'application. Dans ce cas, l'entreprise décidera sous quel Avis Techniques, A Tec, Solutions technique - Classements - Certifications,... elle réalisera l'ouvrage. Il présentera son choix à la remise de son offre accompagné des justificatifs correspondants.

Le rattachement de l'article à un DTU, dans son champ d'application ou hors champ d'application, engendre :

- L'application du Cahier des Clauses Spéciales correspondant, pour les travaux dus par l'entreprise et les travaux ne faisant pas parti du marché, sauf stipulations contraires dans le présent document.
- Les références normatives s'y rattachant.

Dans le cas d'un marché public, conformément à l'Article L2111-2 & R2111-4 à R2111-17 du Code de la Commande Publique, une spécification techniques pourra faire mention d'un mode ou procédé de fabrication particulier ou d'une provenance ou origine déterminée, référence à une marque, à un brevet ou à un type et suivant le cas :

- si elle est justifiée par l'objet du marché, l'entreprise s'engagera à respecter cette prescription.
- si exceptionnellement, dans le cas où une description suffisamment précise et intelligible de l'objet du marché n'est pas possible sans elle, accompagnée des termes : " ou équivalent ", l'entreprise a obligation de présenter le choix à sa réponse, accompagné de fiches techniques ou tout autre moyen d'identification.

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

...Suite de "12/1-1 Spécifications techniques générales..."

Tout texte d'application obligatoire (Codes, Lois, Décrets, Arrêtés, Normes,...) ne seront pas cités dans ce document

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :
- Rénovation du 2ème étage :

12/1-2 Documents de référence en menuiseries bois

DTU, Normes françaises,

La quincaillerie sera poinçonnée SNFQ

Les échantillons concernant les fournitures diverses seront soumis à l'Architecte pour acceptation.

Les documents, normes et DTU, parus ou remis à jour, à la date de signature du marché fixant les conditions imposées aux matériaux et à leur mise en œuvre

Qualité NF SNFQ et normes applicables.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :
- Rénovation du 2ème étage :

12/1-3 Documents de référence en vitrerie

Tous les documents de référence DTU devront être respectés pour la réalisation de ces travaux et ceux-ci en vigueur au moment d'exécution des travaux :

Les normes AFNOR ;

NFB 32,002 verre étiré - généralités ;

NFB 32,003 glaces non colorées - généralités

NFB 32,500 vitres de sécurité et NF P 78,304

NFP 78,301 verre étiré pour vitrage de bâtiment ;

NFP 78,331 mastic à l'huile de lin ;

NFP 78,401 verre à vitres, dimensions ;

Les règles NV 65,67 actualisées

Les bois employés seront en sapin rouge du Nord ou en bois exotique de première qualité.

Il ne sera pas toléré de traces d'aubier dans les éléments façonnés.

Le degré d'hygrométrie devra être conforme aux normes NF 61.002 et 52.001.

Les menuiseries présenteront un aspect fini à la pose et devront être soigneusement poncées sur toutes les faces et impressionnées y compris les 4 faces de pare-closes et fonds de feuillures.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :
- Rénovation du 2ème étage :

12/1-4 Protection des ouvrages

L'entrepreneur du présent lot devra la protection de ses ouvrages pendant toute la durée de l'exécution du chantier, jusqu'au terme de la réception des travaux.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :
- Rénovation du 2ème étage :

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

12/1-5

Conditions de poses des ouvrages

Les distributions, c'est à dire la mise en place et le calage des huisseries seront effectuées par le présent lot avec exactitude, avant la construction des cloisonnements, toutes les précautions seront prises lors de la pose pour assurer un aplomb, un alignement, un niveau, une altimétrie exacte et la stabilité pendant l'exécution des scellements.

Des cales et étrésillons provisoires devront être placés pour empêcher la déformation des ouvrages en place jusqu'au montage des cloisons et séchage complet des calfeutremments et enduits.

Avant la pose des menuiseries, l'entrepreneur doit s'assurer que les prescriptions définies aux articles 4,21 - 4,31 - 4,41 et 4,51 du DTU sont observées et le cas échéant aviser le Maître d'œuvre pour que les dispositions nécessaires soient prises.

L'entrepreneur sera tenu de commander en temps utiles au fournisseur tous les ouvrages de quincaillerie et notamment les canons de sûreté.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :
- Rénovation du 2ème étage :

12/1-6

Mesures à prendre avant pose

Les mesures à prendre pour la conservation des huisseries avant pose.

En attendant leur mise en place, les ouvrages de menuiseries seront entreposés à l'abri de l'humidité et dans des conditions telles que leur qualité ne risque pas d'en être affectée.

Au préalable, ces ouvrages auront reçu une couche d'impression sur toutes leurs faces et particulièrement sur celles qui seront en contact avec les maçonneries.

L'entrepreneur devra toutes la fourrures et protections nécessaires à la protection de ses ouvrages pendant l'exécution des travaux.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :
- Rénovation du 2ème étage :

12/1-7

Jeux à donner aux menuiseries

L'entrepreneur de menuiseries conjointement avec l'entreprise de peinture devra la vérification des conditions d'ouvertures et de fermetures des parties mobiles des ouvrages avant la livraison des locaux.

Il devra, en outre, pendant un an, faire donner à ces frais le jeu nécessaire pour assurer le bon fonctionnement des ouvrages qu'il aura exécuté.

Prévoir les réservations du passage d'air en partie basse des ouvrants de portes intérieures (détalonnage) seront établis en fonction de la Réglementation en vigueur et en coordination avec le lot VMC

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :
- Rénovation du 2ème étage :

12/1-8

Ferrage des menuiseries

La pose et la fourniture de serrures, crémones, verrous, etc... de toutes les menuiseries bois, objet du présent lot, seront assurées par l'entrepreneur du dit lot qui sera pleinement responsable du bon fonctionnement de la totalité de ses ouvrages.

Avant la pose, les pièces mobiles, ou les mécanismes des articles de quincaillerie seront soigneusement graissés ou huilés s'il y a lieu. Les entailles de bois devront avoir les dimensions précises de la ferrure en largeur, longueur et profondeur.

Toutefois, les entailles seront imprimées à la peinture antirouille avant la pose des articles de ferrage, qu'eux mêmes recevront une couche de ces peintures sur toutes faces avant pose.

Les articles de ferrage devront être posés en respectant le sens d'ouverture indiqué sur les plans et dans la

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

...Suite de "12/1-8 Ferrage des menuiseries..."

description ci-après.

Les vis de fixation devront être ajustées, les têtes de vis ne devront pas dépasser le nu extérieur des ferrures, leur face devra être en rapport avec l'importance des objets ou ouvrages qu'elles sont destinées à fixer.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :
- Rénovation du 2ème étage :

12/1-9

Qualité et traitement des bois

Les bois seront traités spécialement pour les mettre à l'abri des attaques de tous insectes ou champignons. Le traitement comprenant un brossage sera exécuté avant pose du joint d'étanchéité au moyen de peinture et d'imprégnation insecticide et fongicide et traite contre les larves xylophages.

L'essence exacte des bois devra être précisée et attestée auprès du Bureau de Contrôle.

Le produit de traitement correspondra à la Classe 1 des classe de service avec un traitement insectes & Termites

La fiche d'identification du produit sera communiquée au Bureau de Contrôle avec le Certificat de traitement.

Les produits devront porter la marque de qualité CSTB et permettre sans aucun inconvénient l'application de peintures de finition, c'est à dire celles prévues au lot Peintures.

L'entrepreneur du présent lot prendra l'accord de l'entrepreneur du lot peinture pour le choix des produits d'impression.

Il devra également exécuter, après la pose, tous les travaux de retouche d'impression qui s'avèreraient nécessaires.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :
- Rénovation du 2ème étage :

13

Blocs Portes intérieures

Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage. (ébrasement, moulure, bouchement de trous, remise en état avant réception, etc...)

13/1

Porte pleine huisseries bois

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 36.2 : Menuiseries intérieures en bois

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de portes suivant la description ci-dessous :

Blocs portes complets avec leurs parements et leurs huisseries.

Huisseries

Bois dur

Adaptation à l'épaisseur des cloisons dans lesquelles elles devront être encastrées. Elles ne devront pas comporter de manques ni de coulures.

Joint : Isophonique

Vantail

Épaisseur 40 mm

Cadre : Bois résineux

Âme : Pleine

Parement : Plans en MDF **pré peints**

Chants : Droits

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

Poids (sans équipement) : 24 kg/m²

Équipement de l'huissierie

Articulation : 4 paumelles , paumelles en acier monobloc réglables, bague d'appui et fourreau en polyamide et capot femelle en acier sans fourreau visible ni bouchon rapporte.

Serrure : 1 point 1 coffre axe à 50

Bec de canne à mortaiser de première qualité ;

1 jeu de béquilles doubles (bec de cane ou bec de cane à condamnation suivant cas)

Béquilles et caches des rosaces en inox 304, finition mate, 20 mm, avec rosaces béquilles rondes solidaires des béquilles, ressort de rappel.

1 serrure à mortaiser suivant cas (conformes aux normes NFP 26 409 et 26 412)

1 cylindre européen

1 butoir de porte en caoutchouc à visser dans le sol.

NOTA : certaines portes seront équipées de béquille décalée

serrure à mortaiser verticale pêne dormant et 1/2 tour axe à 120mm et une garniture complète en inox certifiée selon la norme DIN EN 1906 (catégorie 4) comprenant une paire de béquille de 240mm en forme de U serties sur la sous-embase et une paire de rosace. Vis traversantes et ressort de rappel.

Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage.

13/1-1

Blocs portes intérieurs 93 x 204 cm EI30

Réaction feu : EI 30

Ferme porte hydraulique à coulisse

Signalétique suivant normes

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : Pour les nouveaux sanitaires 7, circulations 12, espace QVT, archives 1

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : Pour les nouveaux sanitaires 3 & 4 (porte accès PMR), porte baie info

13/1-2

Blocs portes 93 x 204 cm EI30 Ra 39 dB

Acoustique : Ra = 39 dB, Rw = 40 dB (-1;-3)

Réaction feu : EI 30

Ferme porte hydraulique à coulisse

Plinthe automatique

Seuil à la suisse bois avec capotage inox

Joint isophonique et feu

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : Pour la salle de réunion 6 du R+3

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : Pour les salles de réunion 5 (salle plan blanc), bureau 24, réunion 3 (salle du conseil), bureau 11 du R+2

13/1-3

Blocs portes (93 + 53) x 204 cm EI30

Réaction feu : EI 30

1 crémone pompier

1 ferme porte à glissière sur le journalier

Signalétique suivant normes

◇ Localisation :

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : dans la circulation 4 et l'office 1b

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

13/1-4

Blocs portes (93+53) x 204 cm EI30 Ra 39 dB

Acoustique : Ra = 39 dB, Rw = 41 dB (-2;-5)

Réaction feu : EI 30

Fermes porte hydraulique à coulisse

1 crémone pompier

Plinthe automatique

Seuil à la suisse bois avec capotage inox

Joint isophonique et feu

◇ Localisation :

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : dans la salle du conseil (réunion 3)

13/1-5

Blocs portes (93 + 93) x 204 cm EI30

Réaction feu : EI 30

1 crémone pompier

1 ferme porte à glissière sur le journalier

Signalétique suivant normes

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : dans l'archives 1, stockage 1 & 2 et circulation 3 au R+3

13/1/6

Blocs portes 123 x 204 cm EI30 Ra 39 dB

Acoustique : Ra = 39 dB, Rw = 40 dB (-1;-3)

Réaction feu : EI 30

Ferme porte hydraulique à coulisse

Plinthe automatique

Seuil à la suisse bois avec capotage inox

Joint isophonique et feu

◇ Localisation :

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : Pour bureau 24

13/2

Porte vitrée huisseries bois

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 36.2 : Menuiseries intérieures en bois

"Les dispositions de mises en œuvre, de tolérances, finitions,... d'un règlement, d'une norme ou d'un DTU, si l'ouvrage n'entre pas dans son champ d'application.

Dans ce cas, l'entreprise décidera sous quel Avis Techniques, A Tec, Solutions technique -Classements - Certifications,... elle réalisera l'ouvrage. Elle présentera son choix à la remise de son offre accompagné des justificatifs correspondants."

Le rattachement de l'article à un DTU, dans son champ d'application ou hors champ d'application, engendre :

-L'application du Cahier des Clauses Spéciales correspondant, pour les travaux dus par l'entreprise et les travaux ne faisant pas parti du marché, sauf stipulations contraires dans le présent document.

-Les références normatives s'y rattachant.

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de portes suivant la description ci-dessous :

Blocs portes complets avec leurs parements et leurs huisseries.

Huisseries

Bois dur

Adaptation à l'épaisseur des cloisons dans lesquelles elles devront être encastrées. Elles ne devront pas comporter de manques ni de coulures.

Joint : Isophonique

Vantail

Épaisseur 40 mm

Cadre : Bois résineux



DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

Âme : vitrée avec vitrophanie colorée PMR

Chants : Droits

Hauteur : 2,04 m

Équipement de l'huissierie

Articulation : 4 paumelles , paumelles en acier monobloc réglables, bague d'appui et fourreau en polyamide et capot femelle en acier sans fourreau visible ni bouchon rapporte.

Serrure : 1 point 1 coffre axe à 50

Bec de canne à mortaiser de 1ère qualité ;

1 jeu de béquilles doubles (bec de cane ou bec de cane à condamnation suivant cas)

Béquilles et caches des rosaces en inox 304, finition mate, 20 mm, avec rosaces béquilles rondes solidaires des béquilles, ressort de rappel.

1 serrure à mortaiser suivant cas (conformes aux normes NFP 26 409 et 26 412)

1 cylindre européen

1 butoir de porte en caoutchouc à visser dans le sol.

Vitrophanie réglementaire

Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage.

13/2-1

Porte Vitrée 93 x 204 cm Rw 41 dB

Réaction feu : EI 30

Affaiblissement : Rw (C; Ctr) = 41 dB

1 ferme porte à glissière

Signalétique suivant normes

Compris toutes sujétions de quincaillerie (ferme-porte, béquilles, serrure, cylindre européen, butoir, etc.)

◇ Localisation :

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : Accès ascenseur vers bureau de direction (bureau 2), porte de la circulation 1 devant bureau 2.

13/2-2

Porte Vitrée (93+93) x 204 cm Rw 36 dB

Réaction feu : EI 30

Affaiblissement : Rw (C; Ctr) = 36 dB

1 crémone pompier

1 ferme porte à glissière sur le journalier

Signalétique suivant normes

Compris toutes sujétions de quincaillerie (ferme-porte, crémone pompier, béquilles, serrure, cylindre européen, butoir, etc.)

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir dans l'espace QVT vers circulation 13 au R+3

Prévoir dans l'espace QVT au R+3 pour les 2 zones

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

13/3 Équipement de porte

13/3-1 Organigramme & cylindre

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose des cylindre de chantier

Les cylindres provisoires en phase chantier : Ils seront de type européen avec les clés de chantier correspondantes pendant la durée du chantier. Ils permettront l'ouverture de toutes les portes du chantier équipées d'une serrure avec cylindre à profil européen.

Les cylindres définitifs : Ils seront à la charge du maître d'ouvrage.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Pour l'ensemble des nouvelles portes du niveau R+3

- Rénovation du 2ème étage :

Pour l'ensemble des nouvelles portes du niveau R+2

13/4 Réhabilitation

13/4-1 Détalonnage des menuiseries

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 36.2 : Menuiseries intérieures en bois

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la révision et mise en jeu des menuiseries, pour permettre la pose du nouveau revêtement de sol.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Prévoir pour les portes des locaux sanitaires

- Rénovation du 2ème étage :

Prévoir pour les portes des locaux sanitaires

14 Châssis

14-1 Châssis fixe Rw (C;Ctr) = 41B

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 36.2 : Menuiseries intérieures en bois

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de châssis fixes en bois exotique sur allège suivant la description ci-dessous :

- 1 dormant

- Remplissage par vitrage acoustique posé en feuillures par parclosage.

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

...Suite de "14-1 Châssis fixe $R_w (C;Ctr) = 41B...$ "

- Finition aux deux faces par moulurage ou recouvrement du dormant en raccord de cloisons
- Répartition du châssis pour permettre un découpage

Affaiblissement : $R_w (C; Ctr) = 41 \text{ dB}$

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :
Suivant plan et notamment : Prévoir dans l'espace QVT au R+3 pour les 2 zones
- Rénovation du 2ème étage :
Suivant plan et notamment : Prévoir dans les parois du bureau 2 et circulation 1

15 Ouvrages complémentaires de gaines techniques

15/1 Trappe d'accès

Trappe de visite comprenant le cadre dormant en cadre sapin du pays. Feuillure pour recevoir l'ouvrant. Ferrage par 2 paumelles en acier, 2 batteuses à entailler. Rosette cache-entrée en acier nickelé. Finition à peindre.

15/1-1 Trappe d'accès gaines EI60

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 36.2 : Menuiseries intérieures en bois

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de trappe de visite suivant la description ci-dessous :

Porte constitués de tôle d'acier galvanisées renforcées à l'arrière de panneaux de protection incendie.

Dimension : 0,60 x 0,60 m

Joint étanche sur quatre côtés et serrure à batteuse.

Isolant laine de roche

Classement au feu : CF 1 h

Acoustique : $R_w = 48 \text{ dB}$

Quincaillerie

Paumelles réglables

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :
Suivant plan et notamment : Prévoir pour l'accès aux caissons (banquettes) du R+3
Suivant plan et notamment : Prévoir une nouvelle distribution des gaines sur chaque niveaux inférieur
- Rénovation du 2ème étage :
Suivant plan et notamment : dans les sanitaires



DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

16 Planchers bois techniques

16-1 Plancher technique en bois

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose d'un plancher technique démontage suivant la description ci-dessous :

- Vérin avec joint PVC
- Dalle plancher démontable (finition à recouvrir)

PV réaction au feu = M1

Les systèmes de plancher surélévé sont constitués de panneaux de 600 x 600 mm posés librement sur de l'acier galvanisé.

Panneau de particules de bois aggloméré haute densité d'épaisseur 38 mm inclus dans un bac en tôle d'acier remontant sur les côtés de la dalle.

Pieds en acier galvanisé.

Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage.

◇ Localisation :

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : En réunion 3 (salle du conseil) et salle de réunion 5 (salle plan blanc)



17 Travaux de finitions intérieures

17/1 Plinthes

17/1-1 ~~Plinthes bois médium blanc de 10 cm~~

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art

Description de l'ouvrage :

~~L'entrepreneur devra la fourniture et pose de plinthes bois en médium blanc 100 x 10 mm sans arrondis, avec coupes d'onglet ajustées dans les angles. A peindre.~~

~~Les bas de murs, doublages et cloisons, ainsi que les dalles de planchers seront débarrassées de tous déchets et aspérités pour offrir un support de fixation de plinthes parfaitement correct et régulier. Elles seront soigneusement posées, rabotées et assemblées correctement après la pose des revêtements de sols souples.~~

~~Fixation par collage et pointage à clous fins sans têtes.~~

~~Prévoir la mise en oeuvre d'un cordon de désolidarisation au niveau des plinthes~~

◇ Localisation :

- ~~Rénovation du 3ème étage :~~

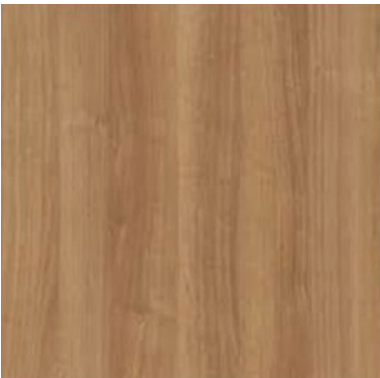
~~Suivant plan et notamment : ensemble des zones en sol souple & moquette~~

- ~~Rénovation du 2ème étage :~~

~~Suivant plan et notamment : ensemble des zones en sol souple & moquette~~

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

17/2	Habillage	
17/2/1	Habillage mural	
17/2/1-1	Panneau bois (Finition Noyer clair) Références réglementaires techniques : La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art Description de l'ouvrage : L'entrepreneur devra la fourniture et pose d'habillage mural suivant la description ci-dessous : Panneaux bois Finition Noyer clair Fixation invisible. Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage. Calepinage suivant plans Architecte. ◇ <u>Localisation :</u> • Rénovation du 2^{ème} étage : Suivant plan et notamment : dans la circulation 2 et circulation 5	
17/2/1-2	Panneau bois (Effet marbre calacatta) Références réglementaires techniques : La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art Description de l'ouvrage : L'entrepreneur devra la fourniture et pose d'habillage mural suivant la description ci-dessous : Panneaux bois MDF Finition stratifié, effet marbre calacatta Fixation invisible. Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage. Calepinage suivant plans Architecte. ◇ <u>Localisation :</u> • Rénovation du 2^{ème} étage : Suivant plan et notamment : dans la circulation 2 et circulation 5	
17/3	Main courante en tube acier	
	Sablage, métallisation, thermolaquage sur l'ensemble.	

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

17/3-1

Mise aux normes main courante

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose d'une modification de main courante suivant la description ci-dessous :

Modification des mains courantes d'escaliers existant, suivant norme PMR

Prévoir les extensions métallique de main courante, suivant norme PMR

Prévoir les traitements en peinture des ensembles main courante (compris existant) avec ses préparations.

Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir dans les 3 cages d'escaliers sur le 4ème niveau

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir dans les 2 cages d'escaliers sur le niveau

17/4

Façade de placard

Façades coulissantes comprenant un bâti en sapin du Nord, section 70 x 47, montants et traverses compris protection et tous accessoires de pose tels que les rails, bandeaux et galets nylon. Armatures métalliques en acier pré laqué Panneaux pleins avec finition comme indiquée dans les articles ci-dessous.

17/4-1

Porte de placard en mélaminé

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 36.2 : Menuiseries intérieures en bois

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de portes suivant la description ci-dessous :

Portes de placard coulissantes, toute hauteur, en médium hydrofuge épaisseur mini de 18 mm avec parement stratifié. Classement au feu M2.

Guidage en partie basse sur un rail fixé sur lisse bois (hauteur de plinthe) en médium dito. Largeur des ensembles et de chaque vantail ouvrant suivant plans.

Les vantaux seront constitués de panneaux interchangeables, d'épaisseur 18 mm, avec joints à lèvres compris encadrement alu, revêtus aux deux faces par décor collé à chaud.

Suspension par galets en partie haute. Fourniture et pose de joint de rattrapage de plinthe à coller sur le champ de la porte.

Dimensions des façades de placards suivant plans.

Y compris bâti dormant avec façon de gorge et de feuillure pour accueillir les ouvrants.

Finition : toutes les faces sont avec un parement stratifié (intérieur des caissons notamment).

Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage.

◇ Localisation :

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir dans les salles de réunion 5 (salle plan blanc) et réunion 3 (salle du conseil)

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

17/4-2

Amenagement de placard

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 36.2 : Menuiseries intérieures en bois

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose d'aménagement de placard suivant la description ci-dessous :

Réalisation de structures en caissons (1 caisson par compartiment ouvrant) constituant les parties fixes des placards (tympan latéraux, sous faces, surface en partie supérieure, plinthes sous portes coulissantes, bandeaux en partie haute).

Panneaux en medium hydrofuge, classement au feu M2 exigé, toutes faces extérieures vues en parement stratifié. Les caissons seront entièrement réalisés en médium hydrofuges et en épaisseurs conformes pour assurer une parfaite rigidité de l'ensemble et une bonne résistance mécanique. Les assemblages entre panneaux seront réalisés sur le principe du kraft, avec collage structural. Les caissons limitrophes seront liaisonnés entre eux par fixations mécaniques invisibles.

Y compris toutes sujétions, suivants plans et détails de l'architecte.

Aménagements intérieurs de placards et comprenant :

- Création d'étagères intérieures en médium hydrofuge stratifiés composés de panneaux épaisseur 15 mm de profondeur de rangement 0.50 m environ et de largeur des caissons.
- Crémaillères fixées sur les tympan verticaux permettant la liberté d'implantation en hauteur des étagères
- Fourniture et pose de 5 étagères par caisson pour création de 6 casiers de rangement, en médium hydrofuge épaisseur 15 mm posées sur crémaillères précitées

Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage.

◇ Localisation :

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : salles de réunion 1/ 3/ 4 et 5

17/4-3

Amenagement de placard penderie

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 36.2 : Menuiseries intérieures en bois

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose d'aménagement de placard en penderie

Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage.

◇ Localisation :

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : salles de réunion 1/ 3/ 4 et 5

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

17/5 Divers

17/5-1 Rampe en bois

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose d'une rampe en bois pour le plancher technique suivant la description ci-dessous :

Panneau de particules de bois aggloméré haute densité d'épaisseur 38 mm
Ossature en bois pour la forme de pente

Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage.

◇ Localisation :

- Rénovation du 2^{ème} étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir dans la salle de réunion 5 (salle plan blanc) et la salle du conseil (réunion 3)

17/5-2 Marches en bois

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de marche en bois pour le plancher technique suivant la description ci-dessous :

Panneau de particules de bois aggloméré haute densité d'épaisseur 38 mm
Ossature en bois

Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage.

◇ Localisation :

- Rénovation du 2^{ème} étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir dans la salle du conseil réunion 3 (côté estrade) au R+3 : Au bout de la salle QVT évacuation incendie

17/5-3 Meuble rangement bas

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de mobilier format rangement bas suivant plan de détail.

Les parties verticales vues y compris les portes seront réalisées en panneaux de agglomérés stratifié (ton bois)

Les tablettes de plan de travail en panneaux de agglomérés stratifié épaisseur 38 mm

Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage.



DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

...Suite de "17/5-3 Meuble rangement bas..."

◇ Localisation :

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir dans la salles de réunion 1/ 4 et 5

17/5-4 Meuble caisson passage de réseaux

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de mobilier caisson suivant plan de détail.

Les parties verticales vues y compris les portes seront réalisées en panneaux de agglomérés stratifié (ton bois)

Les tablettes de plan de travail en panneaux de agglomérés stratifié épaisseur 38 mm

Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir dans la zone espace QVT

17/5-5 Meuble évier & plan de travail

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de mobilier format meuble évier suivant plan de détail.

Plan de travail en panneaux stratifiés haute pression (HPL), épaisseur 38 mm. Prévoir le découpage du plateau pour encastrement de l'évier (évier hors lot).Crédence en panneaux stratifiés haute pression (HPL)Meuble bas avec étagères sur taquets et façade stratifiés haute pression (HPL).Pieds réglable.

Plinthe en bois de 12 cm en stratifiée épaisseur 19 mm

Fileurs en panneau agglo, épaisseur 38 mm, finition stratifiée

Accessoires de pose et de petite quincaillerie.

Toutes sujétions pour les réservations et passages d'ouvrages d'autres corps d'état.

Teinte au choix du maitre d'ouvrage

Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : dans l'espace QVT

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir dans l'office 3 et office 1b

17/5-6 Plan de travail

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose d'un plan de travail Plan de travail hydrofuge & stratifié

Deux bords arrondis

Épaisseur : 38 mm

Largeur : 650 mm

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

...Suite de "17/5-6 Plan de travail..."

Prévoir un complément de fixation par pieds métalliques.

Couleur : au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.

Percement pour la mise en place d'un évier (gabarit de perçage fournis par le plombier).

Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage.

◇ Localisation :

- Rénovation du 2^{ème} étage :

Suivant plan et notamment : prévoir dans l'office 1b

17/5-7

Estrade

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de mobilier estrade avec support écran suivant plan de détail.

Les parties verticales vues y compris les portes seront réalisées en panneaux de agglomérés stratifié

Prévoir l'ossature pour la structure de l'ouvrage

Prévoir l'estrade en panneau de particules de bois aggloméré haute densité d'épaisseur 38 mm

Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage.

◇ Localisation :

- Rénovation du 2^{ème} étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir dans la salle du conseil (réunion 3)

17/5-8

Garde corps bois

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant et les règles de l'art

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose d'un garde corps en bois suivant la description ci-dessous :

- Main courante ronde diamètre 50 mm
- Remplissage en barreaudage espacés entre eux de 100 mm
- Lisse basse
- Support verticaux avec platines de fixations tirefonnées

Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3^{ème} étage :

Suivant plan et notamment : prévoir au droit de l'escalier de l'espace QVT

E CARRELAGE

Les marques et produits dont fait mention le présent descriptif sont justifiés par la nature du marché et l'exigence de qualité s'y référant. Ils sont indiqués afin que les entreprises puissent établir une base de prix correspondant aux objectifs suivants de :

- Qualité, performances
- Respect des contraintes architecturales
- Respect de l'économie du projet
- Respect des contraintes du marché
- Obtention de labels

L'entreprise pourra proposer des marques et produits équivalents respectant l'esprit du projet et des contraintes. Le

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

produit proposé comme équivalent devra présenter les qualités techniques de durabilité, de fiabilité et d'esthétique

au moins égales à celles des produits mentionnés dans le présent descriptif.

L'offre de l'entreprise devra comporter obligatoirement les références et types des matériels proposés. Il appartiendra au Maître d'Ouvrage d'estimer si les produits proposés par l'entreprise possèdent le niveau de qualité requis.

En l'absence de toutes références nouvelles ou de produits nouveaux, le Maître d'Ouvrage pourra exiger ceux prescrits dans les pièces du marché, sans que l'entreprise puisse prétendre à un supplément de prix.

Spécifications Techniques

Spécifications techniques générales

NOTA : CE FASCICULE N'A DE VALEUR QU'ASSOCIE AUX AUTRES CORPS D'ETAT

Les prescriptions du présent lot tiennent compte des dernières directives réglementaires, à savoir :

- L'application volontaire des normes (Article 17 du Décret N° 2009-697) sauf pour celles qui sont d'application obligatoire suivant la liste AFNOR
- « rendre contractuels de manière explicite les normes d'application volontaire ainsi que les DTU qui sont jugés pertinents pour les ouvrages à construire »

Les spécifications générales de ce document sont donc réduites en conséquence. Chaque

article de chaque ouvrage fait appel soit :

- A un règlement, une norme ou un DTU, si l'ouvrage entre dans son champ d'application
- Aux dispositions de mises en œuvre, de tolérances, finitions,... d'un règlement, d'une norme ou d'un DTU, si l'ouvrage n'entre pas dans son champ d'application. Dans ce cas, l'entreprise décidera sous quel Avis Techniques, A Tec, Solutions technique - Classements - Certifications,... elle réalisera l'ouvrage. Il présentera son choix à la remise de son offre accompagné des justificatifs correspondants.

Le rattachement de l'article à un DTU, dans son champ d'application ou hors champ d'application, engendre :

- L'application du Cahier des Clauses Spéciales correspondant, pour les travaux dus par l'entreprise et les travaux ne faisant pas parti du marché, sauf stipulations contraires dans le présent document.
- Les références normatives s'y rattachant.

Dans le cas d'un marché public, conformément à l'Article L2111-2 & R2111-4 à R2111-17 du Code de la Commande Publique, une spécification techniques pourra faire mention d'un mode ou procédé de fabrication particulier ou d'une provenance ou origine déterminée, référence à une marque, à un brevet ou à un type et suivant le cas :

- si elle est justifiée par l'objet du marché, l'entreprise s'engagera à respecter cette prescription.
- si exceptionnellement, dans le cas où une description suffisamment précise et intelligible de l'objet du marché n'est pas possible sans elle, accompagnée des termes : " ou équivalent ", l'entreprise a obligation de présenter le choix à sa réponse, accompagné de fiches techniques ou tout autre moyen d'identification.

Tout texte d'application obligatoire (Codes, Lois, Décrets, Arrêtés, Normes,...) ne seront pas cités dans ce document

18 Travaux de carrelage

Nettoyage fin avec suppression du lait de ciment, reste de mortier, la rouille et dépôts calcaire sur les revêtements céramiques avant mise en œuvre des protections.

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

18/1 Travaux Préparatoires

18/1/1 Préparations des sols

18/1/1-1

Préparations de support existant

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant et les règles de l'art

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de matériaux préparation de support suivant la description ci-dessous :

- sonder les carreaux ou revêtement existant.
- recoller les carreaux non adhérents
- éliminer les dalles en plastique décollées
- gratter la peinture écaillée ou soufflée
- éliminer par lessivage toute trace de graisse ou de produit d'entretien
- mise en œuvre d'une couche de primaire d'adhérence et d'imperméabilisation monocomposant
- mise en œuvre d'une couche de ragréage fibré autolissant de sols, résistance en compression 35 MPa

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :
- Suivant indications des plans - R+2/ R+3

18/1/2 Formes et Désolidarisations

L'attention de l'entreprise est attirée sur l'épaisseur importante des chapes à réaliser pour permettre de poser correctement le carrelage et le Sol souple

18/1/2-1

Chape armée de 6 cm

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 52.10 : Mise en œuvre de sous-couches isolantes sous chape ou dalle flottantes et sous carrelage scellé

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de chape suivant la description ci-dessous :

Chape, désolidarisée ou flottante
Locaux P4S
Chape armée de 6 cm minimum
Nettoyage soigné

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir le rattrapage de niveau pour la zone bâtiment central au R+3 (circulation 12, stockages 1 & 2)

18/2 Carrelage

L'entreprise doit prévoir la protection de ses sols pendant la durée du chantier type PROTECTA SOL respirant M2 ou équivalent

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

18/2-1 Sous couche acoustique

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 52.10 : Mise en œuvre de sous-couches isolantes sous chape ou dalle flottantes et sous carrelage scellé

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de sous couche acoustique suivant la description ci-dessous :

Utilisable en locaux P3.

Classement : SC1 a3 A Ch

Affaiblissement acoustique $DLw = 20$ dB

Isolation phonique sous carrelage aux bruits d'impact

Conforme à la réglementation acoustique (RA 2000).

Nota : les pièces avec un siphon de sol sont exemptées de sous couche acoustique.

Y compris toutes les sujétions de fixations, accessoires et finitions de l'ouvrage.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :
Prévoir sous les zones carrelées

18/2-2 Carrelages collés 30 x 60 cm PC20

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 52.2 : Pose collée de revêtements céramiques et assimilés - Pierres naturelles

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de carrelage suivant la description ci-dessous :

Classement UPEC U3.P4.E3.C2

Glissance : PC 20 pieds chaussés, normes NF P 05-010 et - 011.

Grès cérame 30 x 60 cm.

Epaisseur 9 mm.

Pose encollage, compris traçage, calibrage, exécution des coupes couvertes ou apparentes.

Joints hydrofugés à fortes résistances, résiste aux agressions chimiques ($4 < pH < 14$), résiste au jet à haute pression.

Classe selon EN 13888 : CG2 WA. Teinte du joint au choix de l'architecte dans la gamme fabricant.

Nettoyage soigné.

Type « Casal grande Metropolis » ou équivalent

Modèle et coloris selon choix du MOA. Choix de plusieurs coloris dans la gamme sans restriction

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :
Suivant plan et notamment : dans les nouveaux sanitaires PMR (R+3)

18/3 Plinthes

Avec mise en œuvre de joints silicone

18/3-1 Plinthes 8 x 30 cm

Références réglementaires techniques :

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant et les règles de l'art et suivant :

NF DTU 52.2 : Pose collée de revêtements céramiques et assimilés - Pierres naturelles

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de plinthes assorties

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :
- Prévoir pour les zones carrelées

18/4

Revêtement mural

Prévoir un profil d'arrêt de faïence en aluminium



18/4-1

Carrelage Mural 30 x 60 cm

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 52.2 : Pose collée de revêtements céramiques et assimilés - Pierres naturelles

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de faïence suivant la description ci-dessous :

Faïence en grès cérame 30 x 60 cm.
Epaisseur 9 mm.
Colle compatible au support.
Joints coulés au ciment clair hydrofuge
Profil de finition d'arrêt en aluminium

Type « Casal grande Metropolis » ou équivalent

Modèle et coloris selon choix du MOA. Choix de plusieurs coloris dans la gamme sans restriction

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :
- Suivant indications des plans.

18/4-2

Profil d'arrêt de faïence en aluminium

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant et les règles de l'art

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose d'arrêt de faïence suivant la description ci-dessous :



DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

Profil en aluminium

Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Prévoir pour les angles dans les zones en carrelage mural

18/5

Rénovation Carrelage

Rénovation carrelage / faïence existant

L'entrepreneur devra le remplacement, à l'identique, des carrelages / faïences cassées.

Scellement des matériaux décollées.

Remplacement de carrelage et faïence lors de carreaux cassés

Rejointement si nécessaire.

◇ Localisation :

- Sanitaires du R+2

DESCRIPTION DES OUVRAGES Option Réseau de plomberie en VS

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

F PLATRERIE

Les marques et produits dont fait mention le présent descriptif sont justifiés par la nature du marché et l'exigence de qualité s'y référant. Ils sont indiqués afin que les entreprises puissent établir une base de prix correspondant aux objectifs suivants de :

- Qualité, performances
- Respect des contraintes architecturales
- Respect de l'économie du projet
- Respect des contraintes du marché
- Obtention de labels

L'entreprise pourra proposer des marques et produits équivalents respectant l'esprit du projet et des contraintes. Le produit proposé comme équivalent devra présenter les qualités techniques de durabilité, de fiabilité et d'esthétique au moins égales à celles des produits mentionnés dans le présent descriptif.

L'offre de l'entreprise devra comporter obligatoirement les références et types des matériels proposés. Il appartiendra à la Maître d'Ouvrage d'estimer si les produits proposés par l'entreprise possèdent le niveau de qualité requis.

En l'absence de toutes références nouvelles ou de produits nouveaux, le Maître d'Ouvrage pourra exiger ceux prescrits dans les pièces du marché, sans que l'entreprise puisse prétendre à un supplément de prix.

19 Travaux de Plâtrerie

Les plaques, conformes à la norme NF EN 14190, seront en plâtre 100 % recyclable, et bénéficieront d'une technologie d'absorption/destruction des polluants de l'air intérieur (Composés Organiques Volatils, famille des aldéhydes) sans réémission dans le temps et sur une durée de vie de 50 ans.

19/1 Conduit divers

19/1-1 Conduit de gaines verticales CF 1h

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 25.41 : Ouvrages en plaques de plâtre - Plaques à faces cartonnées

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de gaine 4 faces suivant la description ci-dessous :

Degré coupe-feu : EI 60

Performance acoustique : Ra = 42 dB

Les plaques de plâtre seront de type A (Standard)

Des bandes d'angles armées seront à utiliser suivant nécessité.

Pour la fixation des plaques sur ossature, les vis comportent une tête de profil adaptée à cet usage, dite tête « trompette ».

L'isolant sera d'épaisseur équivalente à l'épaisseur du montant à plus ou moins 5 mm pour permettre de remplir les cavités de type semi-rigide.

Isolant en laine minérale de 45 mm

Y compris enduit d'étanchéité, enduit ratissage, etc... compris renfort et passage de mur & trémie suivant prescription du fabricant.

Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Option Réseau de plomberie en VS : Suivant plan et notamment : Prévoir pour l'ensemble des colonnes du niveau R+3 et des niveaux inférieur

DESCRIPTION DES OUVRAGES Option Réseau de plomberie en VS

Lot N°02 DEMOLITION - PLATRERIE - AMENAGEMENT INTERIEUR

Option Réseau de plomberie en VS

G MENUISERIES INTERIEURES

Les marques et produits dont fait mention le présent descriptif sont justifiés par la nature du marché et l'exigence de qualité s'y référant. Ils sont indiqués afin que les entreprises puissent établir une base de prix correspondant aux objectifs suivants de :

- Qualité, performances
- Respect des contraintes architecturales
- Respect de l'économie du projet
- Respect des contraintes du marché
- Obtention de labels

L'entreprise pourra proposer des marques et produits équivalents respectant l'esprit du projet et des contraintes.

Le produit proposé comme équivalent devra présenter les qualités techniques de durabilité, de fiabilité et d'esthétique au moins égales à celles des produits mentionnés dans le présent descriptif.

L'offre de l'entreprise devra comporter obligatoirement les références et types des matériels proposés. Il appartiendra au Maître d'Ouvrage d'estimer si les produits proposés par l'entreprise possèdent le niveau de qualité requis.

En l'absence de toutes références nouvelles ou de produits nouveaux, le Maître d'Ouvrage pourra exiger ceux prescrits dans les pièces du marché, sans que l'entreprise puisse prétendre à un supplément de prix.

20 Ouvrages complémentaires de gaines techniques

20/1 Trappe d'accès

Trappe de visite comprenant le cadre dormant en cadre sapin du pays. Feuillure pour recevoir l'ouvrant. Ferrage par 2 paumelles en acier, 2 batteuses à entailler. Rosette cache-entrée en acier nickelé. Finition à peindre.

20/1-1 Trappe d'accès gaines EI60

Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 36.2 : Menuiseries intérieures en bois

Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de trappe de visite suivant la description ci-dessous :

Porte constitués de tôle d'acier galvanisées renforcées à l'arrière de panneaux de protection incendie.

Dimension : 0,60 x 0,60 m

Joint étanche sur quatre côtés et serrure à batteuse.

Isolant laine de roche

Classement au feu : CF 1 h

Acoustique : $R_w = 48$ dB

Quincaillerie

Paumelles réglables

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Option Réseau de plomberie en VS : Prévoir 1 trappe par niveau dans chaque gaine

